

LES CALANQUES ET LE PARC NATIONAL

x Texte : André Bernard

x Photos : Jean-Pierre Bazet - André Bernard - Fernando Fereira



► Le trésor de Gaston

Dernière escale : les Calanques où un parc national a finalement vu le jour en 2012, après plusieurs années de concertation. Vision d'un guide impliqué, André Bernard, président de la Compagnie des guides de Provence et du nouveau Bureau des guides des Calanques, Cassis, Cap Canaille.

Le Parc national des Calanques (et par extension, le territoire qui s'étend du Cap Canaille jusqu'à La Ciotat) a été créé le 18 avril 2012, après une douzaine d'années de gestation. Pendant cette période, le GIP (Groupement d'Intérêt Public), chargé de sa mise en œuvre, a collecté les informations pour permettre la concertation entre les pouvoirs publics et les acteurs des Calanques.

La recherche d'un nécessaire équilibre entre protection de l'environnement et pratiques installées n'a pas été sans remous. Des Acout et Acoum (Ateliers de concertation des usages terrestres et maritimes) ont permis d'organiser ces concertations en identifiant des publics, souvent usagers historiques, qui n'avaient pas l'habitude de se regrouper.



Escalade dans la calanque d'En Vau

Il a été impérieux de définir tout d'abord cet « esprit des lieux » qui, comme nulle part ailleurs, a permis à ces femmes et ces hommes, extrêmement attachés à ce territoire, d'en user tout en le préservant. Car l'histoire de la protection des Calanques est étroitement liée à celle de ceux qui y ont vécu. Comment peut-on imaginer que ces vingt kilomètres de côte entre Marseille et Cassis, et jusqu'à La Ciotat, n'aient pas été atteints par la folle course à la construction, sans évoquer la mobilisation sans faille de leurs usagers ? Depuis plus d'un siècle, chaque menace (et jusqu'à la destruction dans le cas de Port Miou) a vu tout d'abord les associations d'usagers (plaisanciers, randonneurs, grimpeurs) s'insurger et se mobiliser. Cette pression exercée sur les pouvoirs publics a eu pour effet le classement du site terrestre en 1975, marin en 1976, puis la création du Parc national.

Pendant l'épisode GIP, les grimpeurs ont été de fervents partisans de la création du Parc. Pour autant, tout n'a pas été simple. Après que le GIP eut annoncé que l'homme n'avait pas (ou plus) sa place dans cet environnement, puis assené brutalement la création possible de vastes réserves intégrales (qui interdisent toute pénétration humaine), un certain nombre de grimpeurs et de randonneurs se sont mobilisés autour du projet d'un collectif associatif « Des Calanques et des Hommes ».

Ils se sont insurgés contre ce qu'ils considéraient comme une grave atteinte à leur droit fondamental de vivre, circuler et protéger. Après avoir reconnu le fait que la pratique de ces activités douces dans les Calanques avait largement contribué à leur protection, on leur demandait maintenant de se retirer en les considérant comme nuisibles. Plus encore, cette incompréhension s'est transformée en un sentiment d'injustice lorsque l'on découvrit que les interdictions se fondaient sur un calcul « vu du ciel » (une paroi verticale « vue du ciel » représentant une surface quasi nulle !) alors que la surface « grimpable » des falaises se mesure en les regardant de face. Ainsi une interdiction de 5 % de la surface aurait représenté en réalité la suppression de plus de 50 % des terrains historiques d'escalade et de randonnée dans les Calanques ! Une pétition obtint 13 000 signatures.

Il a alors été possible de dialoguer, les usagers proposant des solutions afin que ces réserves intégrales soient réduites, ou en tout cas équivalentes, à une proportion relativement comparable à celles des autres parcs nationaux.

Dans cette période, un grimpeur alpiniste et célèbre historien des Calanques, Barney Vaucher

écrivit un texte, « *Calanques, un siècle d'amour et de vigilance* », qui permit de formaliser tout ce que ces passionnés avaient fait pour elles. Ce texte a contribué à faire prendre conscience aux autorités de l'existence de cet esprit des lieux alimenté par l'histoire.

Barney commence par une citation de Gaston Rébuffat, « *Il n'y a sans doute pas, dans le monde, d'autre exemple où, si près d'une grande ville, soit conservé un espace sauvage et d'une grande beauté, comme c'est le cas pour le Massif des Calanques. Cela tient du miracle !* »

Après avoir retracé l'histoire des clubs alpins et des excursionnistes déjà présents à la fin du XIX^e siècle, Barney relate les combats d'abord (en vains) contre la carrière de Port Miou, puis (victorieux) contre le projet d'une nouvelle carrière à En Vau, contre celui d'une route littorale des Calanques, ou contre différents projets immobiliers, réalisation de téléphériques, constructions de restaurants et autres hôtels de luxe.

Barney ajoute que « *Les Calanques étant essentiellement fréquentées, tout au moins par voie terrestre, par des excursionnistes et des grimpeurs, il n'est pas étonnant que ce soit parmi ces derniers que l'on ait trouvé les défenseurs les plus pugnaces.*

Comme on le voit, les Calanques ont formé des grimpeurs et des alpinistes de classe internationale, mais elles ont surtout engendré des amoureux inconditionnels. Le plus célèbre d'entre eux est Gaston Rébuffat. Guide célèbre, écrivain et conférencier à succès, Rébuffat n'a jamais manqué une seule occasion de voler au secours des Calanques. Il a usé de sa notoriété pour intervenir auprès des personnages influents. Il a, dans ses livres et ses films, notamment grâce aux images superbes de son ami d'enfance Gabriel Ollive, souligné leur beauté, mais aussi leur fragilité. Il a apporté son soutien inconditionnel à des défenseurs comme Paul Rouaix ; il a, jusqu'à son dernier souffle, voulu un Parc national. Rébuffat était un humaniste, ses livres vantent la beauté de la montagne, les liens de la cordée, la connivence entre l'homme et la nature. »

Et Barney de conclure :

« *Vouloir priver les amoureux des Calanques d'une partie essentielle de leur paradis me semble une erreur, surtout d'une manière qui sonne comme un oukaze, sans la moindre discussion. Je souhaite de tout cœur que ce Parc national, que j'ai tant désiré et pour lequel je me suis tant battu, ne parte pas sur ces bases.* »¹



Après toutes ces péripéties, la signature d'un décret a scellé la naissance du Parc national des Calanques, d'abord souhaité par Gaston Rébuffat puis soutenu par un grand nombre de passionnés et notamment par les guides. Le cadre administratif a été fixé. Il va falloir maintenant le faire vivre.

Or des menaces sont toujours bien présentes²

Les scories des usines³, des traces sévères de pollution en mer, les boues rouges de Gardanne⁴ acheminées jusque dans la fosse marine de Cassidaigne, ainsi que la présence du grand collecteur de Cortiou.⁵

Les risques d'incendies, liés à la sécheresse, accrus par des vents parfois violents, sont particulièrement importants dans cette zone d'accès très difficile empêchant une intervention rapide en cas de feux de forêts. Dans ce territoire privé, la sécurité des personnes et la protection des lieux sont des enjeux essentiels.

La sur-fréquentation, enfin, est également un problème majeur de ces deux points de vue, protection d'un environnement fragile et sécurité des usagers. Certes, la grande majorité des touristes est concentrée sur une petite partie du territoire mais la création d'un parc national pourrait générer une affluence qu'il conviendra de réguler.⁶

Ces menaces, et les mesures de protection qu'elles vont imposer, concernent évidemment les professionnels, guides, moniteurs, accompagnateurs, et ne peuvent être sans conséquences sur leurs pratiques.

On constate d'autre part que les activités de pleine nature sont souvent perçues par l'ensemble de la population comme des activités extrêmes. L'omniprésence de l'image, en particulier sur internet, amène à présenter leurs adeptes comme des fous dangereux, sur des vidéos qui, pour enregistrer le plus grand nombre de vues, expriment la sensation et le danger. Elles ne sont pourtant représentatives que d'une partie très marginale des pratiquants. Pour quelques passionnés de sports extrêmes qui sautent les rochers les plus hauts à vélo (ou par d'autres moyens en d'autres lieux), jouent les équilibristes au-dessus des précipices, gravissent les parois les plus hautes en solo ou les sautent en base jump, l'immense majorité des pratiquants souscrit aux valeurs à la base de ces activités qui sont des valeurs humanistes, comme l'esprit d'équipe, la fraternité, la sérénité et le goût de l'effort.

Dans le cadre d'un parc national périurbain, plus encore qu'ailleurs, il nous faut donc être perçus non pas comme des marchands

d'activités intrusives voire agressives, mais comme les représentants responsables de pratiques douces en harmonie avec une nature que nous contribuons à protéger.

Dans ce contexte, la Compagnie des guides de Provence, structure locale du SNGM, a été un acteur incontournable de la bataille pour le parc. Elle a été un des éléments fondateurs de l'association « des Calanques et des Hommes » aux côtés des autres associations partenaires du projet. Elle est composée de professionnels (guides, moniteurs, accompagnateurs...), amateurs avertis, membres des clubs locaux, ayant développé une telle passion pour leur sport qu'ils en ont fait leur métier. Elle n'a d'autre vocation que de regrouper les professionnels face aux instances officielles et de représenter les guides localement.

Les professionnels qui la composent, regroupés en bureaux ou travaillant en tant qu'indépendants, sont amenés à encadrer au

¹ Ce texte conduira à la sortie du livre du même nom, « Calanques, un siècle d'amour et de vigilance, comment un territoire de passions devient parc national », écrit par Jacky Plauchud Vaucher et Barney, paru en novembre 2012 aux éditions Parole dont je vous recommande vivement la lecture.

² Un reportage récent de Valérie Simonet, « Calanques, une histoire empoisonnée », souligne avec talent toutes ces pollutions induites par la proximité de Marseille

³ A la fin du 19^e, diverses usines ont fonctionné dans les Calanques, sur la côte entre Montredon et Marseilleveyre. Il en reste des ruines et des sols pollués (arsenic, plomb, cuivre et zinc...).

⁴ Résidus industriels résultant de la fabrication de l'alumine. Riches en métaux lourds (titane, chrome, plomb, nickel, mercure, arsenic, cadmium...), ils sont rejetés en mer à 320 m de profondeur dans le canyon de Cassidaigne, mais s'évalent sur les fonds marins de Marseille à Toulon.

⁵ En aval de la station d'épuration, se déversent dans la Méditerranée les eaux usées (maintenant filtrées à 80 % nous dit-on) de plus d'un million d'habitants (de Marseille, mais aussi de Plan de Cuques, Aubagne, Roquevaire, Allauch, Septèmes les Vallons, les Pennes-Mirabeau, la Penne sur Huveaune).

⁶ Il convient de noter que d'ores et déjà, les alpinistes, les randonneurs, les pratiquants de sports de pleine nature et particulièrement les professionnels, ont, depuis de nombreuses années, profondément modifié leur manière de grimper ou de pratiquer leurs activités. En effet, dans les Calanques, les grimpeurs se sont eux-mêmes privés de certaines parois pour des raisons écologiques avant qu'elles ne soient officiellement interdites. Certains autres lieux n'ont pas été décrits dans les topos pour éviter la sur-fréquentation.



Sur les vives de Cap Canaille

quotidien, sauf durant les périodes d'interdiction, des particuliers ou des groupes sur le massif des Calanques. Ils exercent leur métier depuis de nombreuses années en collaboration avec les différents acteurs de la région. Très directement concernés par la préservation des espaces naturels et des espèces, ils ont toujours respecté les réglementations en vigueur.

Ils ont un rôle essentiel :

- d'éducation à l'environnement ;
- d'ambassadeurs de la nature auprès du public ;
- de sentinelles par rapport à la dégradation ou à la prolifération de certaines espèces vivant dans des endroits difficiles d'accès ;
- de sentinelles également pour les risques liés à la sécheresse et aux incendies ;
- d'aide aux personnes qui peuvent être rencontrées ça et là sur les chemins ou au hasard d'une escalade.

Ce respect de la nature est l'un des axes de la formation des diplômés nationaux d'éducateurs sportifs. Il est fortement ancré dans la culture personnelle par le choix de cette profession. Plus encore qu'au début des négociations avec le GIP, où il était nécessaire de regrouper le plus grand nombre de professionnels exerçant dans la région, la Compagnie des guides de Provence souhaite aujourd'hui accueillir ceux qui, par la qualité de leurs prestations et de leur rayonnement, sont prêts à s'impliquer pour la réussite de ce parc national en devenant des partenaires actifs. La charte d'usages et de déontologie de la CGP, en phase avec celle du SNGM, démontre, si besoin en était, que les professionnels sont responsables, loin des préoccupations purement mercantiles.

Cette exigence de qualité, cette volonté de partenariat constructif, cet engagement pour que le pari du parc national soit gagné, la CGP les a manifestés auprès de la toute neuve direction du Parc. Mais elle a aussi défendu une autre exigence, celle que le droit au travail des professionnels soit respecté. Cela nécessitera probablement certains aménagements à la réglementation qui se met en place, afin qu'ils puissent exercer sereinement leur activité (certaines restrictions d'accès routiers seraient de nature à rendre impossibles les séances d'une demi-journée, la complexité de la réglementation liée à la prévision des risques d'incendie laisse trop d'incertitudes pour l'organisation de randonnées, etc.). En concertation avec le Parc, il faudra trouver les bonnes solutions.

Le Parc national des Calanques n'est pas fréquenté uniquement par les professionnels locaux. Ces solutions, il faudra donc qu'elles soient valables pour tous. Mais il faudra aussi que tous participent à leur pérennité. C'est pourquoi, amis guides de haute montagne, professionnels de l'escalade ou de la randonnée, tout en gardant la précieuse autonomie et la responsabilité dont vous faites toujours preuve au fil des massifs que vous traversez avec vos clients, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Compagnie des guides de Provence. Nous pourrions vous conseiller pour l'organisation de vos séjours dans le Parc national des Calanques. Un grand merci pour elles !

Remerciements à Marc Chabert, Bernard Pégourié, Barney Vaucher.